

CAP GLACIER FABRICANT

FORMATION
FINANCÉE
à 100 % ⁽¹⁾



Le titulaire du CAP Glacier fabricant élabore et commercialise une gamme très diversifiée de produits : glaces, crèmes glacées, sorbets, spécialités glacées, entremets glacés... Il assure des préparations de base, compose des desserts à l'assiette, des décors.

Il travaille dans le respect des normes d'hygiène (paquet hygiène), de sécurité, du code des pratiques loyales des glaces alimentaires et du guide des appellations.



LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ
3

**FORMATION
DIPLOMANTE**

PRÉREQUIS

Être titulaire du
CAP Pâtissier

DURÉE
1 AN

**ÉLIGIBLE AU
CPF**

ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire
ERASMUS +

ET APRÈS...

POURSUITE D'ÉTUDES

- CAP chocolatier confiseur (niveau 3)
- Certificat de spécialisation (niveau 3)
- BTM pâtissier ou chocolatier (niveau 4)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Ouvrier Glacier
- Chef d'entreprise / Gérant

Aide aux
entreprises
6000€

OBJECTIFS

- Organiser son poste de travail pour une production donnée
- Préparer les matières premières à transformer
- Réaliser les produits turbinés et non turbinés
- Réaliser des produits de pâtisserie, de confiserie et de chocolaterie du glacier
- Appliquer les règles de bonnes pratiques d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans l'activité

PROGRAMME

- **EPI** : Technologie, sciences appliquées et gestion appliquée
- **EP2** : Production et valorisation des desserts glacés
- Sciences de l'alimentation
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Langue vivante (facultatif)

Date de création de la certification : 08/03/2014

Date fin de validité de la certification : 31/08/2026



MODALITÉS &
DÉLAIS
D'ACCÈS

MÉTHODES
MOBILISÉES

MODALITÉS
D'ÉVALUATION

TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.

- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.

- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 7707€ et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). (1)
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU
CFA



DES LIENS ÉTROITS
avec les entreprises du secteur et
les branches professionnelles



1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ
aux besoins en recrutement des
entreprises et la mise en relation



ACCESSIBILITÉ
personnes à mobilité
réduite
Référénte handicap :
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION
D'ATELIERS COLLECTIFS**
Repas débats, ateliers d'initiative
citoyenne, participations aux
concours MAF



**PARTENAIRE
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00